

INFO VILLAGE



BONNE ANNÉE !



5

PANNEAU D'AFFICHAGE



8

TRAVAUX



© Clotilde GARNIER / dessin-nature.co

10

HAIES BOCAGÈRES

INFO

MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

mardi, jeudi, samedi :

9h00 à 11h30

vendredi : 13h30 à 16h00

46, rue du Bourg

01480 Messimy sur Saône

Tél : 04 74 67 80 77

Fax : 04 74 67 94 58

mairie.messimysursaone@orange.fr

www.messimysursaone.fr

 Mairie de Messimy sur Saône

Permanence du Maire ou Adjointes :

Samedi : 10h00 à 11h30

ÉCOLE

94, rue du Bourg

01480 Messimy sur Saône

04 74 67 86 14

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture :

mardi : 16h00 à 18h00

samedi : 10h00 à 12h00

rue du Bourg

04 74 67 87 80

bibliotheque.messimysursaone@orange.fr

 Bibliothèque municipale

INFOS UTILES

- Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Pharmacie de garde : 32.37
- SOS Médecin : 36.24
- Centre anti-poisons : 04 72 11 69 11
- SUEZ EAU urgence : 09 77 40 11 30
- ENEDIS ERDF : 09 72 67 50 01
- ENGIE GRDF : 08 00 47 33 33
- ALEC 01 : 04 74 45 12 40
- ARNAQUES INTERNET :
www.service.public.fr
- Ostéopathe :
233 rue du Bourg : 07 78 46 07 85
- Cabinet d'infirmières :
237 rue du Bourg : 07 69 70 20 73
- Point Poste : bar/tabac - le Détour
- Point Vert CA : bar/tabac - le Détour
- Assistances maternelles :
Site de la Mairie, service petite enfance
- France Info Service : 04 74 04 02 57
- Déchèteries Smidom : 04 74 04 94 69
- Francheleins
- St Etienne sur Chalaronne
- St Jean sur Veyle
- Vonnas
- Colonnes de tri PAV :
Chemin des Ferrières, Cimetière
et Salle Polyvalente
- Référent ambroisie : Marion Chaube
mairie.messimysursaone@orange.fr
- Député de l'Ain :
Jérôme BUISSON : 04 81 51 04 99
Permanence : 1 bis avenue Jean Jaurès - 01000 Bourg-en-Bresse

SOMMAIRE

INFOS MAIRIE

- Hommage à Maguy p.4
- Comité Consultatif d'Action Sociale p.4
- ADAPA p.4
- SMIDOM p.4
- Nouveau professionnel p.5
- Pour les nouveaux professionnels p.5
- Objets trouvés p.5
- Cérémonie du 11 novembre p.5
- Panneau d'affichage p.5
- Les auxiliaires des aveugles de l'Ain p.5
- Octobre rose p.6
- Repair café p.6
- Marché de Noël p.6

ÉCOLE

..... p.7

LES COMMISSIONS

BÂTIMENTS COMMUNAUX VOIRIE / RÉSEAUX

- Travaux d'assainissement p.8
- Projet école - 3 nouvelles classes p.8

PERSONNEL COMMUNAL

- Vœux au personnel communal p.9

ÉCONOMIE LOCALE

- Commerces p.9

ENVIRONNEMENT AGRICULTURE

- Plantation de haies bocagères et reboisement p.10
- Distribution de compost p.11
- Broyage des sapins de Noël p.11
- Syndicat des rivières Dombes Chalaronne bords de Saône p.11
- Grillage de protection chemin des Ferrières p.12

SÉCURITÉ

- Croisement de la route de Lurcy et Saint Trivier p.12

VIE ASSOCIATIVE - ANIMATIONS

- Classe 3 & 8 p.13
- KS Passion Auto p.13
- Croix rouge p.14
- Demain Messimy p.14
- Fareins Saône Vallée Foot p.15
- Ain Zen Shiatsu p.16
- Les chanteurs du Val de Mâtre p.17
- Les amis de la Mâtre p.17
- Classes 4 & 9 p.17
- Club photo œil & lumière p.18
- Le sou des écoles p.18
- Bibliothèque municipale p.19
- Club de l'amitié p.19

CÔTÉ PRATIQUE

- État civil p.20
- Groupement paroissial p.20
- Hauteur d'eau p.20
- Ordures ménagères p.20
- Défibrillateurs p.20
- Engins bruyants p.20
- Brûlage déchets verts p.20
- Stationnement gênant p.20
- Le marché sous la Halle p.20
- Aides à domicile p.20
- Ecrivain public p.20
- Conseiller numérique p.20
- En route pour le zéro déchet p.20
- Divertissement p.20

CONSEIL MUNICIPAL

- Comptes rendus p.21

DERNIÈRE MINUTE

- p.23

Responsable de la publication : Thierry Michal, Maire.

Réalisation et distribution : T. Michal - F. Imbert - B. Sainclair - F. Serrurier - L. Wynarczyk - M. Chaube.

Mise en page : Mairie de Messimy sur Saône, Bénédicte Sainclair / Florence Alonso - Tirage en 630 exemplaires

Crédit photos : habitants de Messimy sur Saône. Dépôt légal janvier 2024 - N°133



LE MOT DU MAIRE

par ses adjoints

Chères Messimiennes, chers Messimiens,

C'est avec grand regret que Thierry Michal qui aurait tant aimé vous souhaiter ses vœux, n'a pas pu malheureusement être parmi nous, en raison de son état de santé.

L'agrandissement et la rénovation thermique de l'école, la mise en séparatif de l'assainissement et la réhabilitation du cœur du village sont les gros chantiers annoncés pour 2024.

"*Cette année sera celles des gros et longs chantiers, elle sera riche en action et onéreuse*" a souligné Vincent Gelas, 1^{er} adjoint (cf. article p. 8).

Au début de l'été, une rénovation du local de la bibliothèque municipale est prévue. Rafraîchissement indispensable pour que l'équipe active de bénévoles puisse vous accueillir dans ses locaux. Nous la remercions pour tous les services qu'elle offre à la collectivité.

Les membres du CCAS ont distribué à nos aînés en décembre, les colis de Noël à leur domicile et en EHPAD.

Le repas des anciens sera organisé pour le dimanche 3 mars.

Ce premier trimestre, le CCAS et l'association Kap'Aura ont animé avec l'aide d'une kinésithérapeute, une conférence qui a pour but de favoriser le "bien vieillir", de prévenir les chutes et de renforcer le lien social pour les personnes de plus de 60 ans. Neuf ateliers sont déjà programmés.

Notre marché a vu une belle évolution après 3 années d'existence avec une participation active des habitants de Messimy sur Saône et des communes avoisinantes. Plusieurs associations ont été présentes à travers différents événements. Une bonne ambiance s'en dégage et anime le village chaque jeudi après-midi.

Acomess, l'amicale des commerçants, a été créée et a organisé en 2023 pour la première fois, la fête de la musique qui a été une grande réussite.

Nous sommes ravis de vous annoncer l'ouverture prochaine de l'épicerie bar-restaurant par Valérie Hyde et John Howarth.

A propos de l'environnement, nous pouvons dire que le compostage partagé est un vif succès grâce au partenariat de l'association Demain Messimy, le Smidom et la mairie. Une centaine de composteurs individuels ont déjà été vendus. Nous vous rappelons qu'à partir de janvier, la loi interdit les matières organiques dans les poubelles ménagères.

La matinée nettoyage du village et des bords de Saône est prévue pour le 9 mars à partir de 9h00. C'est une journée "citoyenne" qui nous concerne tous !

Pour le fleurissement du village, plus de 600 bulbes de narcisses et tulipes ont été plantés.

Début février en partenariat avec l'ONF, 541 ml de haies doubles bocagères seront plantés ainsi que des arbres (cf. article p.10).

Une réunion publique ZAE n pour définir les zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables (panneau photovoltaïque, géothermie, éolien, biogaz, solaire thermique) aura lieu le vendredi 16 février.

Pour votre sécurité, une vingtaine de caméras sont réparties sur l'ensemble de la commune. Les dernières installées sont au tennis et sur le parking de la salle des fêtes. Evidemment, elles ne sont pas là par hasard !

La vitesse et le stationnement gênant des véhicules sont des problèmes récurrents dans notre village.

Malgré les nouveaux panneaux de signalisation, radars pédagogiques, plateaux surélevés au carrefour route de Saint Trivier et route de Lurcy, il reste encore beaucoup d'usagers qui ne respectent pas le code de la route : 50 km/h en agglomération et 30 km/h au centre du village.

En partenariat avec la Croix Rouge de Montmerle sur Saône, une journée de formation aux gestes de premiers secours est prévue pour les encadrants de l'école (ATSEM) et quelques élus.

En ce qui concerne les ressources humaines, plusieurs dossiers ont été traités cette année dont certains seront finalisés courant 2024 : la modification du tableau des emplois, la revalorisation du régime indemnitaire, la protection sociale complémentaire.

Nous avons clos cette année par la traditionnelle soirée des vœux du personnel. C'est l'occasion pour tous d'échanger dans la bonne humeur et la convivialité. Pour finir, nous souhaitons remercier l'ensemble des agents, ceux que l'on voit mais également ceux qui travaillent dans l'ombre pour leur implication et leur professionnalisme qui permettent d'offrir une continuité de service dans la commune.

La Commission affaires scolaires assure le lien entre l'école, le restaurant scolaire et les associations (sou des écoles et garderie avec la municipalité). Son rôle est d'accompagner et de soutenir humainement, techniquement, matériellement et financièrement.

Cette année encore de nombreux dossiers ont été étudiés et traités dont les plus importants étaient le suivi du projet d'extension de l'école avec réunion d'information aux parents d'élèves mais également rencontre avec le corps enseignant, les agents de restauration scolaire et la gestion de problèmes de discipline au restaurant scolaire.

Pour les finances, les chiffres les plus significatifs de 2023 sont : Voirie : 94 385 €, Bâtiments communaux : 518 911 €, Vidéoprotections : 21 509 €.

Voici un aperçu des prévisions financières pour 2024, les dépenses afférentes à l'école et au cœur du village seront étalées sur plusieurs exercices :

École : 1 007 735 €, Eaux pluviales : 65 000 €, Plantations de haies : 9 700 €, Commerce épicerie : 2 000 €, Bibliothèque : 16 200 €, Aménagement cœur du village : 47 730 €.

Malgré ces dépenses obligatoires, la situation financière de la commune est saine.

La Commission Communication souhaite vous parler du tissu associatif de Messimy sur Saône qui est très important et actif. Il contribue au dynamisme de la vie locale, mobilisant beaucoup de bénévoles qui s'engagent et donnent de leur temps.

Nous tenons à les remercier car sans bénévoles, rien ne se fait ! Si vous voulez soutenir, vous inscrire ou faire connaissance avec toutes ces personnes, nous vous invitons à la fête des associations qui se déroulera le premier dimanche de juillet. C'est une belle journée solidaire qui clôture l'année scolaire pleines d'activités et de réunions. Nous vous attendons nombreux à cette fête.

Nous vous souhaitons une belle année. Qu'elle soit douce et vous garde en bonne santé !

INFOS MAIRIE

HOMMAGE À MAGUY

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Marguerite Marie Jeanne Breton, plus connue sous le nom de Maguy qui a tenu l'épicerie bar, au centre du village de 1978 à 2005.

Née en 1944, épouse de Robert Egéa qui a travaillé à ses côtés de nombreuses années puis remariée à Jeannot Berlié, une autre figure de Messimy, elle avait un fils Gilbert qui voulait reprendre la suite mais malheureusement il est décédé des suites d'une longue maladie en 2002.

Très serviable et joviale, Maguy était toujours disponible pour ses clients. Son établissement ouvert pratiquement 7/7 jours, était aussi le siège de nombreuses associations.

Nous tenions à lui rendre un hommage.

Sur la photo on aperçoit son chien Nestor, figure lui aussi du bar.



COMITÉ CONSULTATIF D'ACTION SOCIALE

DISTRIBUTION DE COLIS

Encore une belle matinée passée auprès de nos aînés pour leur offrir un colis, partager quelques nouvelles ou prendre un café. Chaque année nous apprécions cette tradition, ces quelques heures si douces. Merci à tous ceux qui nous ouvrent leur porte, voire leur cœur !



CONFÉRENCE ÂGE'ILITÉ

Pour continuer à "bien vivre chez soi" nous avons informé les citoyens de Messimy sur Saône en septembre 2023 qu'une **conférence ÂGE'ILITÉ** allait avoir lieu le **10 janvier 2024**, suivie de 9 ateliers.

Ces ateliers sont organisés en partenariat avec les acteurs locaux et une kinésithérapeute du réseau Kap'Aura et financés par le département de l'Ain, l'ARS, la CARSAT, la MSA, la CPAM ...

Les membres du CCAS ont à cœur que leurs aînés restent autonomes et à domicile. 60 personnes ont répondu présents ce mercredi 10 janvier. Elles ont bénéficié de cette conférence, ont noté, échangé, dédramatisé les chutes. Un grand nombre s'est inscrit pour participer aux ateliers qui commencent le 24 janvier.

Le succès est au rendez-vous, nous ferons tout pour contenter le maximum. Enfin c'est autour d'un bon café que nous avons prolongé la conférence et renforcé le lien social.

ADAPA

ENGAGEMENT DE L'ADAPA

Depuis plus de 60 ans dans tout le département de l'Ain, l'ADAPA s'adresse aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap, ayant fait le choix de rester à domicile.

Dans une démarche de **prévention des fragilités et d'accompagnement des proches aidants**, l'ADAPA s'engage à organiser des services d'aide et d'accompagnement pour permettre un maintien à domicile de qualité **tout en respectant le projet de vie des personnes**.

Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins.

Vos contacts de proximité :

Stéphanie PLASSE et Sara DE SOUSA

SMIDOM



Baisse du minimum annuel de levées facturables

Depuis la mise en place de l'Extension des Consignes de Tri (ECT) le volume des ordures ménagères a fortement diminué, le Smidom Veyle Saône fait le choix d'abaisser le minimum facturable à 6 levées par an au lieu de 8 au premier janvier 2024.

NOUVEAU PROFESSIONNEL



Je m'appelle Alexandre Tixier, je suis Gestionnaire de Patrimoine Indépendant basé sur la commune de Messimy sur Saône.

Je vous accompagne dans toutes vos démarches :

- Développement de votre patrimoine (comment faire travailler votre argent ?).
- Réduction de votre fiscalité (viager solidaire, PER, placements défiscalisant ...).
- Préparation de la retraite (assurance vie, PER, ...).
- Investissements Immobiliers (ancien, neuf, LMNP ...).
- Optimisation de la transmission.
- Assurance de prêt.
- Mutuelle, décennale, RC Pro.
- Etc.

Tel un médecin de famille, j'accompagne et conseille les particuliers et professionnels dans tous leurs projets.

À travers une approche individualisée et personnalisée, j'étudierai de manière globale votre environnement (personnel et financier) afin de créer, développer et pérenniser votre patrimoine.

Mon objectif est d'atteindre vos objectifs.

Venez me rencontrer lors d'un rendez-vous de découverte offert de 1h30 afin de faire le bilan sur votre situation.

Pour tout renseignement, contactez moi :

Tél. : 07 66 39 50 87

Mail : 2apconseils@gmail.com

POUR LES NOUVEAUX PROFESSIONNELS

Vous venez d'arriver à Messimy-sur-Saône et vous voulez vous faire connaître...

Envoyez-nous par mail votre extrait Kbis et un texte de présentation de votre activité, le tout accompagné d'une photo et de votre logo.

mairie.messimysursaone@orange.fr

OBJETS TROUVÉS

Nous avons régulièrement des objets trouvés qui sont déposés en mairie (clefs, portefeuilles, lunettes ...) et qui ne sont pas toujours récupérés.

Nous vous informons que nous publions chaque objet trouvé sur notre page Facebook :

<http://www.facebook.com/mairie.de.Messimy.sur.saone>

N'hésitez pas à la consulter ou à vous rendre en mairie lorsque vous perdez quelque chose.

CÉRÉMONIE 11 NOVEMBRE

Samedi 11 novembre s'est tenue la 105^{ème} cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 devant le monument aux morts.

Depuis 2012, en plus d'être le jour anniversaire, le 11 novembre est aussi une journée d'hommage pour la France, civils ou militaires, des conflits passés ou actuels.

Un grand merci à toutes et tous pour votre présence à ce moment de mémoire, et en particulier aux enfants des classes de CE1/CM1/CM2 qui ont participé en lisant des poèmes.



PANNEAU D'AFFICHAGE

Le panneau d'affichage situé sur le parking de la Mairie est comme neuf après un gros nettoyage et une lasure qui lui redonnent bonne mine !

Vous pouvez découvrir des informations utiles concernant la vie de la commune.



LES AUXILIAIRES DES AVEUGLES DE L'AIN



L'association nationale reconnue d'utilité publique "**Les Auxiliaires des Aveugles**" mène une action unique : mettre en relation les bénévoles avec des personnes aveugles ou malvoyantes pour les accompagner dans des tâches qu'elles ne peuvent exécuter seules.

Accompagnement en extérieur : visite chez les médecins, courses, aller à la gare, théâtre, visite de monuments ...

Visites à domicile : courrier, lecture ...

Pour les contacter :

06 16 47 35 41

contact@lesauxiliaires01.fr

www.lesauxiliaires01.fr

<https://www.facebook.com/AuxiliairesdesAveuglesAin/>

La Présidente - Mme Corinne Fontaine

OCTOBRE ROSE 2023

SUR LE MARCHÉ DU 5 OCTOBRE 2023

L'association CALADONCO encadre les soins de supports destinés aux patients pris en charge en chimiothérapie à la Polyclinique du Beaujolais à Arnas.

Les soins de supports permettent de mieux supporter les traitements et sont composés :

- d'une sophrologue,
- d'une socio-esthéticienne,
- d'une professeur de yoga et activités physiques adaptés,
- de conseils nutritionnels.

Toutes ces offres de soins sont prises en charge par l'association CALADONCO.

Elles sont donc **entièrement gratuites et offertes aux patients**.

Cette année encore, Messimy-sur-Saône s'est mobilisée pour Octobre rose.

Merci à tous nos commerçants du village mais aussi à ceux du marché hebdomadaire, artisans, intervenants médicaux, à l'institut aquarelle et les gourmandises de Meylia de Montmerle-sur-Saône pour leur implication.

Mesdames, faites ce geste simple qu'est l'auto palpation. Plus le cancer est pris tôt plus on a de chance de guérison.

Beaucoup de bonne volonté et bénévolat

Enormément d'idées

Une solidarité incroyable

Mais un seul but ... gagner face au cancer



Remise de la cagnotte à CALADONCO

"Quand vivre devient le combat, chaque jour est une victoire évidente."

John Joos



REPAIR CAFÉ



RÉPARER PLUTÔT QUE JETER !

Sous l'impulsion du SMIDOM et avec la contribution active de l'association Demain Messimy, un Repair Café a vu le jour sur notre territoire depuis avril 2023 : **le Repair Café Thoissey Val de Saône**.

La première session de réparation a eu lieu au mois de juin. Le rythme des sessions de réparation est mensuel et le lieu est pour le moment à la MJC de Thoissey qui nous prête gracieusement ses locaux.

Un **Repair Café** c'est quoi ? C'est un lieu de réparation gratuite ouvert à tous (vélos, jouets, meubles, informatique, appareils électroniques, appareils électroménagers ... et aussi les travaux de couture !).

Vous êtes accueillis par une équipe de bénévoles prêts à partager ses compétences, vous donner des conseils et bien sûr vous offrir un café !

Vous venez sans rendez-vous et vous restez pendant la réparation et éventuellement contribuez à la réparation...

Les dates de nos prochains rendez-vous :

Les lundis 12 février, 11 mars, 15 avril, 20 mai 2024 de 14h à 18h.

Le samedi 15 juin 2024 de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Rendez-vous à la MJC de Thoissey

2 rue de la Grande Mademoiselle

01140 Thoissey

repaircafe.tvds@gmail.com

MARCHÉ DE NOËL

Une grande réussite pour ce troisième marché de Noël et grâce à vous tous, ce fût un joli succès !

Merci à tous les exposants pour leur disponibilité et leur bonne humeur.

Merci au Sou des écoles pour leur participation à la buvette et pour le Père Noël qui a fait le bonheur des plus petits et ... des parents !

Merci à toutes les petites mains qui ont permis à ce moment d'exister.



ÉCOLE

L'école de Messimy-sur-Saône comporte 6 classes - 2 classes d'élémentaire et 4 classes de primaire :

- **classe de PS/MS** : Mme Vanrumbeke assistée de Mme Gobet et Mme Gregoire (ATSEMS),
- **classe de MS/GS** : Mme Perraud et Mme Plateau, assistées de Mme Girin (ATSEM),
- **classe de CP** : Mme Turpaud,
- **classe de CE1** : Mme Lamure,
- **classe de CE2/CM1** : Mme Moreau et M. Ben Ghalia,
- **classe de CM1/CM2** : Mme Roche.

Mme Valin, AESH, intervient également auprès d'élèves de l'école.

Voici quelques actions menées depuis la rentrée :

Cette année, toutes les classes de l'école travaillent autour d'un thème commun : les jeux olympiques et le tour du monde.

En première période, nous avons travaillé sur l'Océanie.

A l'occasion de la semaine du goût, les classes de PS/MS ; MS/GS ; CP et CE1 ont réalisé des recettes traditionnelles ou à base d'ingrédients provenant de pays différents.

Toutes les classes ont été invitées à goûter les différentes spécialités réalisées.

Toujours en relation avec le projet "Autour du monde", cette année, à la fin de chaque période, les productions en art visuel de tous les élèves sont exposées et peuvent être vues par les parents. La première exposition (thème Océanie) s'est déroulée le vendredi 20 octobre 2023 de 16h30 à 18h30 et la deuxième exposition (thème Asie) le mardi 19 décembre de 16h30 à 18h30.

L'école a également participé à la journée contre le harcèlement scolaire. A cette occasion, nous avons proposé à tous les élèves de s'habiller avec une touche de vert. L'ensemble des élèves a participé. Des actions de sensibilisation ont également été menées dans les classes : lecture d'histoires sur la différence ; lecture d'affiches ; débats...

Nous souhaitons une très bonne année 2024 à nos élèves et à leur famille.

L'équipe enseignante



CLASSE DE CP

Cette année, notre mascotte de lecture, Taoki, nous emmène faire le tour du monde.

A chaque période, il nous fait découvrir un continent.

Durant la première période, nous avons découvert l'Océanie, les aborigènes et l'art Maori.

Au cours de cette deuxième période, nous avons parcouru l'Asie, découvert l'origami, l'artiste Hokusai, les cerisiers japonais...

Cela nous a inspirés...

A chaque fin de période, nous faisons une exposition de toutes nos œuvres (toute l'école) où nous convions les parents.

Sans oublier que nous avons eu la chance de faire un cycle piscine de 10 séances.



BÂTIMENTS COMMUNAUX VOIRIE / RÉSEAUX

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de son programme de travaux d'assainissement, la Communauté de Communes Val de Saône Centre va réaliser une mise en séparatif des réseaux d'assainissement sur le bourg de Messimy-sur-Saône.

Le projet de mise en séparatif des réseaux nécessite :

- la mise en place d'un réseau d'assainissement eaux usées et des ouvrages accessoires (boîtes de branchement, regards de visites...);
- la conservation du réseau unitaire actuel (recevant les eaux usées et eaux pluviales) qui deviendra un réseau d'eaux pluviales avec mise en place des ouvrages accessoires nécessaires (boîtes de branchements, avaloirs...);
- la reprise d'un tronçon du réseau unitaire qui deviendra pluvial chemin de la Saône;
- la mise en place d'un réseau d'eaux pluviales rue du Bourg dans le prolongement du réseau unitaire qui deviendra pluvial pour l'évacuation vers le fossé bordant la RD933.

La communauté de communes et la commune de Messimy sur Saône ont décidé de réaliser les travaux de manière concertée car ceux-ci sont étroitement liés. Les travaux de la commune se situent sur le tracé des travaux réalisés par la Communauté de Communes Val de Saône Centre.

Aussi, a-t-il été décidé le principe de la passation d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage entre la commune de Messimy sur Saône et la Communauté de Communes Val de Saône Centre ayant pour objet de confier à cette dernière le soin de réaliser au nom et pour le compte de la mairie les travaux relatifs à la gestion des eaux pluviales.

Début des travaux : 1er trimestre 2024.

Durée prévisionnelle : 8 mois.

Montant estimatif des travaux : 554 000 € TTC.

Une réunion sur les travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement avec les habitants du village est prévue le jeudi 1er février 2024 à 19h à la salle polyvalente.

PROJET ÉCOLE 3 NOUVELLES CLASSES

Compte tenu de l'évolution croissante du nombre d'élèves, il devenait urgent de créer de nouvelles classes et d'agrandir le restaurant scolaire, qui a atteint plusieurs fois le seuil de sa capacité maximum autorisée.

Nous allons créer trois nouvelles classes de 60 m² environ à l'étage et récupérer une ancienne classe pour doubler la capacité du restaurant scolaire.

Toujours dans l'esprit de faire des économies de chauffage et d'électricité, nous changerons l'ensemble des éclairages, les portes d'entrée partie haute et basse, revoir l'isolation en partie supérieure, poser des brises soleil côté ouest pour éviter les coups de surchauffe en été.

Et pour être dans l'air du temps, lors de la construction du bâtiment, nous ferons poser des panneaux photovoltaïques.

Ce chantier va aussi occasionner de grosses gênes de circulation et d'accès autour de notre école, nous ferons au mieux pour minimiser les contraintes.



PERSONNEL COMMUNAL

VŒUX

AU PERSONNEL COMMUNAL

Jeudi 21 décembre 2023 à 19h, nous nous sommes réunis dans la salle du conseil pour notre rendez-vous annuel très apprécié : les vœux du Maire et de son équipe avec tous les membres du personnel communal.

C'est avec grand plaisir que monsieur le maire a remis à madame GOBET la médaille d'argent du travail pour ses 20 années de loyaux services.



ÉCONOMIE LOCALE

COMMERCES

Après 3 années d'existence le marché s'est bien développé grâce à une participation active des habitants de Messimy sur Saône mais aussi des communes avoisinantes. Il offre une diversité de produits intéressante.

Dans l'année il y a plusieurs marchés à thème avec une participation d'associations diverses. Une bonne ambiance s'en dégage et anime le village chaque jeudi après-midi.

Il va sans dire que tous les commerces existants contribuent aussi à la dynamique du village et nous les remercions.

Nous attendons la réouverture prochaine de l'épicerie.

Nous ne manquerons pas de vous en informer.

ENVIRONNEMENT AGRICULTURE

PLANTATION DE HAIES BOCAGÈRES ET REBOISEMENT

Deux projets de plantation sont envisagés par la commission Environnement : des haies et un reboisement

Les haies :

Le projet porte sur la mise en place d'un linéaire de 541 ml de haies doubles bocagères sur les parcelles cadastrales 109 et 51 appartenant à la commune.

La distance a été prise sur le terrain par le technicien de l'Office National des Forêts :

98 ml de haies seront plantés le long d'une partie de la parcelle 51, chemin de Prénois et 443 ml au niveau de la parcelle 109, entre le chemin Sous la Ville et le stade.

Des essences à pousse rapide et plus lente seront choisies et plantées.

Reboisement :

La parcelle 51, vers le chemin de Prénois, est également concernée par un projet de reboisement.

Cette parcelle a été acquise par la commune, il y a une dizaine d'années, en vue d'implanter la nouvelle station d'épuration. Le choix s'étant porté sur un autre site, cette parcelle est restée en l'état et différentes essences d'arbres ont repoussé (environ une quinzaine). Quelques essences seront intégrées après avoir réalisé un broyage partiel.

Le coût :

Le coût d'une haie simple est de l'ordre de 15 € et de 20 € pour une haie double. Quel que soit le type de haie, la subvention est calculée à hauteur de 12 €. La prévision établie par l'ONF s'élève à 14 881 €, avec une aide du département de 6 492 € (dans le cadre de la mesure 3.1 du Plan Nature "Plantation de haies bocagères") calculé sur le montant subventionnable de 8 115 €.

Parrainage :

L'Office National des Forêts a proposé à la société HEXALEAN de parrainer ce projet et elle est d'accord pour contribuer à la fois sur le projet des haies mais également pour le financement du reboisement de la parcelle n° 51, à hauteur de 7 000 €.

Sur la base de ces éléments, le reste à charge de la commune serait de 1 623 €.

L'entretien sera à la charge de la commune.

Un contact aura lieu avec la société HEXALEAN et l'ONF pour une visite des sites avant et pendant les travaux.

La presse sera conviée et la société invitera des clients pour promouvoir son action environnementale.

Expertise chemin du Pêcheur :

Le technicien de l'ONF a également expertisé le secteur du chemin des Pêcheurs.

Des plantations supplémentaires ne sont pas utiles car en limitant l'égavage, la végétation repartira et l'enracinement maintiendra les berges.



Chemin Sous la ville



Chemin du Prénois



Chemin des Pêcheurs

Rappel sur les enjeux liés à la plantation des haies :

Outil clé de la biodiversité, les haies en bordure de champs permettent d'abriter des animaux auxiliaires de cultures (pollinisateurs, prédateurs de ravageurs...), lutter contre l'érosion des sols, améliorer la qualité et l'infiltration de l'eau, faire de l'ombre, stocker du carbone et s'adapter au changement climatique.

Pourtant, depuis 1950, 70 % des haies ont disparu des bocages français et continuent de diminuer.

L'objectif de la mesure est de parvenir à augmenter le volume de plantation de haies et d'alignements d'arbres intra-parcellaires en France.

DISTRIBUTION DE COMPOST

La commune, l'association Demain Messimy sur Saône et le SMIDOM Veyle Saône ont tenu un stand sur le marché, jeudi 12 octobre pour distribuer gratuitement du compost provenant du composteur partagé installé à côté des colonnes de tri sur le parking de l'église depuis novembre 2022.

Au fil du temps, il a été facilement adopté par les riverains.

Le bac de 800 l en cours se remplit en moyenne tous les mois et demi.

Après un passage dans le bac voisin de maturation, le compost est conservé dans une aire de stockage située Sous la Ville.

Le compost distribué provient donc de la première année de fonctionnement.

Une belle réussite pour Messimy en partenariat avec l'association Demain Messimy et le Smidom qui devient une commune référente en matière de compostage collectif.



Crédit photo : Audrey Dussauge du SMIDOM

BROYAGE DES SAPINS DE NOËL

L'opération dépôt de sapins dans l'enclos, prévu à cet effet a eu un gros succès, environ **123** sapins ont été déposés. La commune en partenariat avec le Smidom a organisé une opération de broyage des sapins de Noël pour les transformer en matière réutilisable avant d'aller enrichir les terrains communaux.

L'opération a été rondement menée en **une heure** par Roger Chambion notre agent technique et deux élus, Christian Béguet et Bénédicte Sainclair.

Merci à eux.



SYNDICAT DES RIVIÈRES DOMBES CHALARONNE BORDS DE SAÔNE



"Habitants du territoire, promeneurs, pêcheurs, agriculteurs, riverains, etc. le Syndicat des Rivières Dombes Chalaronne Bords de Saône (SRDCBS) souhaite vous apporter, au travers de ce guide, des informations utiles et pratiques permettant de répondre à vos questions les plus courantes.

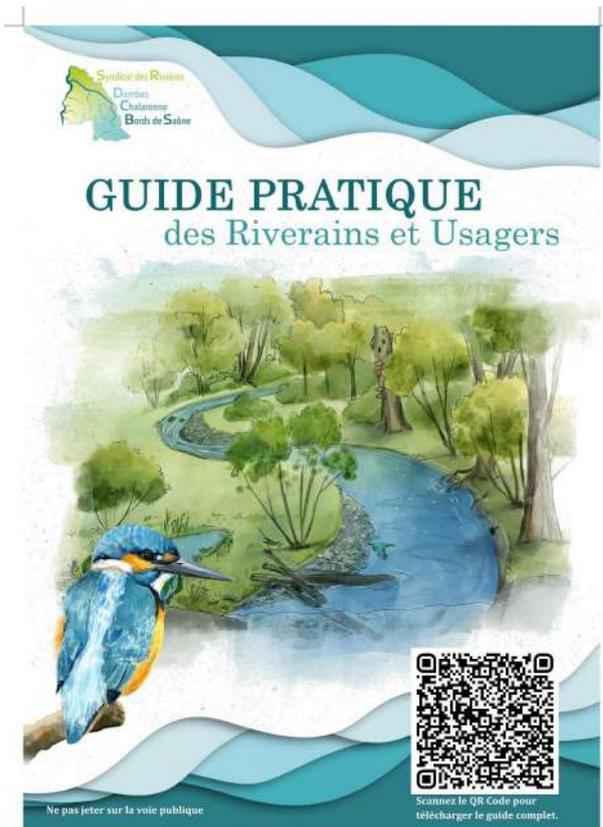
Cet outil informatif est notamment destiné aux usagers et riverains qui ont des droits et des devoirs ou une volonté d'intervenir sur un cours d'eau afin de participer à son entretien ou d'en améliorer sa qualité.

Il a pour objectifs de vous aider à :

- mieux comprendre le fonctionnement d'une rivière, d'une zone humide et des boisements qui les bordent,
- distinguer les travaux d'entretien régulier relevant des devoirs des riverains de ceux qui relèvent d'autorisations réglementaires.

L'eau n'oublie pas son chemin."

<https://www.ccdombes.fr/guide-pratique-des-riverains-et-usagers/>



GRILLAGE DE PROTECTION CHEMIN DES FERRIÈRES

Un grillage de protection a été installé à côté des colonnes de tri chemin des Ferrières pour empêcher les dépôts sauvages de s'envoler dans la rivière.

Petit rappel :

Le dépôt sauvage est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être.

C'est un acte inadmissible d'incivisme !



SÉCURITÉ

CROISEMENT DE LA ROUTE DE LURCY ET SAINT TRIVIER

Au niveau de nos réalisations et de la sécurité, nous poursuivons nos investissements avec l'aménagement du carrefour de la route de Saint-Trivier et la route de Lurcy, zone fortement accidentogène.

Certains diront que la zone est dangereuse, d'autres diront plus simplement que c'est dû à des comportements inadaptés et des vitesses excessives.

Quoi qu'il en soit, nous devons imposer un abaissement de la vitesse et pour cela prévoir des plateaux surélevés, obstacles ou signalisation.

Un point est fait régulièrement avec la gendarmerie sur les incivilités, cambriolages et accidents.

En 2023 : 6 infractions stupéfiants/alcool, 7 accidents de la circulation routière sans blessé, 5 interventions pour tapage, 7 cambriolages.



VIE ASSOCIATIVE ANIMATIONS

CLASSE 3 & 8



Tous les amicalistes de la 3 et de la 8 tiennent à remercier tous ceux ayant participé à notre évènement ! Notre vente de jambon/frites ainsi que notre concours de pétanque se sont déroulés sous la halle du village le samedi 9 septembre 2023.

Notre prochain évènement, la vente de paëlla à déguster sur place ou à emporter, aura lieu sous la halle de Messimy le 25 mai 2024.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

Si vous êtes né(e)s en 3 ou en 8, n'hésitez pas à nous contacter par mail messimy3.8@gmail.com



KS PASSION AUTO



Carton plein pour notre loto !

Dans un premier temps, nous tenons à remercier les personnes qui sont venues participer à notre loto le 4 novembre dernier. C'est grâce à eux que celui-ci a été un réel succès.

Une heure avant le début des parties, la salle était déjà remplie.

Nous avons été navré d'avoir été contraint de refuser une quarantaine de personnes.

Le loto s'est déroulé en 11 parties, dont une partie où les enfants ont été bien gâtés. Au total, nous avons distribué plus de 2 500 euros de lots ! Nous espérons avoir donné le sourire aux chanceux gagnants de la soirée.

A 23h30, tout le monde semblait repartir souriant.

Pour notre premier loto, le bilan est plutôt positif.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine à la même période, nous pensons maintenir la réservation en ligne qui a rencontré un grand succès.

Et avant cette date, nous vous attendons nombreux à notre concours de pétanque en avril prochain.

Nous tenons vivement à remercier les commerçants qui ont contribué à cette réussite, et notamment les commerçants de Messimy sur Saône ainsi que ceux de Montmerle-sur-Saône.

Merci pour tous les messages bienveillants nous motivant à poursuivre nos manifestations.

Toute l'équipe de KS Passion Auto



CROIX ROUGE



2023, une année prolifique... une année comme les autres !

Grande agitation à La Croix Rouge dès que nous parlons d'aide alimentaire, toutes les semaines nos bénévoles s'occupent de 40 à 50 familles. Une semaine les personnes motorisées viennent au 82 grande rue à Trévoux pour recevoir leurs paniers en produits frais, la semaine suivante nous nous déplaçons pour les personnes en situation de handicap, non motorisées ou trop âgées pour se déplacer pour uniquement des produits secs. Travail de préparation en fonction des goûts de chacun, du nombre d'enfants, rien n'est laissé au hasard.

En accord avec les Directeurs d'école (Beluizon à Trévoux, Massieux) les élèves et leurs parents se sont mobilisés pour une quête alimentaire de produits secs. La Mairie de Reyrieux s'est investie aussi auprès des habitants. Pourquoi ? Notre banque alimentaire n'est plus approvisionnée de la même manière et nous devons par humanité trouver des moyens. Important : 1 € = 1 repas.

Distribution de la brioche dans nos 5 maisons de retraite en janvier, journée de la femme le 6 mars, fête des mères en mai. Nous essayons de "gâter" nos bénéficiaires.

Paniers gourmands pour les fêtes, théâtre en mars, tarot en avril, quête d'argent en mai (très difficile cette année), brocante en juin, quête de fournitures scolaires en septembre à Cultura, paquets cadeaux chez King Jouets en octobre et dès novembre jusqu'à mi-décembre, IPS dans les écoles sur demande, collecte alimentaire le dernier week-end de novembre.

Je rappelle que nous donnons des cours de Français au 32 grande rue à Trévoux.

Le 23 octobre notre défilé de mode de 2^{ème} main sorti tout droit de notre vesti-boutique 111 rue Monplaisir à Jassans a reçu un énorme succès. Nous avons eu la chance d'avoir Miss Rhône-Alpes comme participante ; reportage avec FR3, une satisfaction pour nous.

Le 2 novembre l'école de Cibeins a remis à Chrystelle, Sépia, chienne guide que nous finançons sur 2 ans. Sûrement émouvant.

Voilà décrit nos activités qui demandent un investissement de la part de nos bénévoles, c'est pourquoi je m'adresse à vous pour nous aider, si vous avez 2 h de votre temps voire plus nous vous attendons, sur RDV.

Pour nous suivre :

Instagram-Facebook : Croix rouge Française Trévoux

Notre sens du devoir, du dévouement sont nos mots d'ordre pour répondre aux plus démunis.



La présidente - Edith Ollier

DEMAIN MESSIMY



Demain Messimy sur Saône a organisé une matinée de plantation de haies dans le cadre de la préservation de l'environnement.

Samedi 25 novembre, pas moins de 27 personnes (19 adultes et 8 enfants) se sont retrouvés, munis de gants et de bêches. Chacun est venu avec de jeunes plants d'arbrisseaux ou d'arbustes ainsi que des plantes vivaces et mellifères, récupérées dans des jardins, des bois ou au pied de haies vives.

Pour cette première édition, l'objectif était de réaliser une haie vive en bordure des cultures maraichères des Jardins des Pierres de Soleil. Elle protégera les légumes du vent du nord, sera un refuge pour les oiseaux, les insectes.

Cela permet de reconstituer de la diversité botanique en favorisant la "continuité écologique" quand, sur notre commune, des haies sont arrachées.

Au pied de chaque plantation fut ensuite déposée une bonne couche de broyat végétal qui maintiendra l'humidité quand arriveront les beaux jours et nourrira le sol en se décomposant.

Enfin, graines, pépins, noyaux ainsi que des boutures ont été mis en jardinière par les enfants.

Du vin chaud et d'autres boissons ont été offerts par l'association puis, comme de tradition nous avons terminé par un casse-croute partagé.

Bilan de l'opération :

- plus de 100 m de haie vive réalisés... sans frais !
- un moment de rencontre, d'échange, de partage de compétences où chacun a pu s'impliquer selon ses moyens et ses désirs.

Alors, à l'année prochaine, pour de nouvelles plantations !

Cela dit, vous pouvez nous rejoindre pour agir dans le cadre de ces commissions : Demain... nos haies, Demain Mobilité, Demain la Mâtre, Demain Poulailier, Demain Communiquons, Demain Compostons, Bla Bla Bar, Bla Bla Jeux, Bla Bla Tricots et Crochets en partenariat avec la bibliothèque, Energies de Demain... Messimy, ou pour d'autres actions

contact@demainmessimy.fr

Facebook Demain Messimy sur Saône



FAREINS SAÔNE VALLÉE FOOT



Notre club a repris le chemin des stades depuis presque 6 mois, l'heure est aux premiers bilans.

Au niveau sportif :

Premier signe indicateur intéressant. Notre nombre de licenciés a augmenté de manière significative, c'est près de 200 licenciés qui foulent chaque week-end les pelouses des stades du secteur.

En catégorie U7 et U9 (catégories les plus jeunes), une quarantaine de licenciés fréquentent assidûment les séances d'entraînement qui se déroulent le mercredi après-midi au stade de Messimy sur Saône.

Les samedis des rencontres amicales baptisées "plateaux" se déroulent avec les clubs voisins.

Les progrès enregistrés par les enfants sont étonnants et prometteurs.

En catégorie U11 là aussi trente licenciés défendent les couleurs de notre club avec brio et les résultats sont bons, les entraînements se déroulent le mercredi après-midi à Chaleins.

En catégorie U13, 28 licenciés répartis en deux équipes, se voient opposés les samedis aux meilleures formations du district et force est de constater que les premiers résultats sont très encourageants, cette catégorie s'entraîne aussi à Chaleins au rythme de deux séances par semaine.

En catégorie U 15, cette catégorie évolue en entente avec le club de "Trois rivières" (Montmerle sur Saône, Montceau), les deux équipes à onze engagées en championnat ont connu un démarrage poussif, les résultats s'améliorent, il faut persévérer.

En catégorie U18, 22 licenciés défendent les couleurs du club chaque week-end, après un début de saison particulièrement compliqué, les résultats semblent arriver (il est vrai que cette formation à l'issue des poules de brassage a été rétrogradée au niveau inférieur).

En seniors deux équipes sont engagées en championnat. L'une en championnat quatrième division : les résultats sont en dent de scie, des progrès ont été cependant enregistrés (surtout par rapport aux saisons précédentes), l'effectif est jeune et perfectible il faut continuer à travailler à l'entraînement.

Et l'autre, l'équipe Une, quant à elle évolue en troisième division, là aussi les résultats sont irréguliers. Domage car le groupe a des possibilités, à noter que nous déplorons un grand nombre de blessés.

Cependant les dernières rencontres laissent augurer une remontée au classement.

A savoir que cette année, notre effectif Senior est pléthorique et que chaque week-end les entraîneurs sont obligés de faire des "choix", fait assez rare pour être souligné.

La présence aux entraînements est bonne, les efforts tôt ou tard seront récompensés.

Pour terminer, **notre équipe Vétérans** enchaîne les bons résultats, disposant d'un effectif conséquent et surtout de bon niveau, les résultats importent peu.

Côté manifestations :

- **opération "calendriers"** qui s'est déroulée sur les mois de décembre et janvier avec un format et une présentation revus,
- **notre week-end jeux**, qui s'est déroulé les 14 et 15 janvier 2024 à la salle des fêtes de Fareins :
 - le samedi 14 janvier : concours de coinche en doublettes,
 - le 15 janvier : loto,
- **vente à emporter** prévue au mois de juin sous la halle à Messimy sur Saône (date et contenu à préciser).

Nous nous efforçons d'utiliser au mieux les installations des 3 sites (Fareins, Chaleins, Messimy sur Saône) ce qui à certaines périodes ne va pas sans problèmes.

Les municipalités font de leur mieux pour nous aider.

Pour mémoire, nous pratiquons des prix de licences très bas, et ce serait un véritable encouragement si à la fois les joueurs et leurs parents pouvaient participer de manière significative à nos manifestations.

Nous vous en remercions par avance.

Nous vous souhaitons une excellente année 2024 en espérant vous rencontrer sur les stades.

Dates importantes à noter : 3 et 4 février 2024

Tournois jeunes en salle (U7, U9, U11, U13) qui se dérouleront au complexe sportif Montfray Sport à Fareins.



AIN ZEN SHIATSU



Créée en 2021 dans le but de faire découvrir le shiatsu et le Do in aux habitants du village et des environs, l'association Ain Zen Shiatsu propose différentes activités visant à améliorer le bien-être et permettre à chacun d'être acteur de sa bonne santé.

Le DO IN : cours collectifs

Définition :

Pratique millénaire au Japon, le Do in se traduit par "la voie de l'énergie".

Tout comme le qi-gong et le taï-chi, le do-in vise à équilibrer, régulariser et rétablir une libre circulation de l'énergie à l'intérieur de notre corps.

Une séance de Do in dure environ 1h, se pratique sur un tapis de gym, dans une tenue souple et confortable. Elle se compose d'auto-shiatsu (frictions et pressions le long des méridiens d'acupuncture), d'étirements, de postures, ainsi que de respiration et relaxation.

Bienfaits :

- Le Do in stimule, harmonise et renforce le système immunitaire, l'ensemble des organes et leurs fonctions. Il a ainsi un rôle de prévention, mais pas que !
- Il nous permet de prendre conscience d'un dysfonctionnement par des tensions en surface de la peau, le long de tel ou tel méridien ; et ce, bien avant que l'organe lui-même soit douloureux.
- Il favorise le souffle et la respiration, entraînant ainsi détente et bien-être.
- Il nous permet de prendre ou reprendre conscience de notre corps, de trouver un équilibre, une sensibilité, une meilleure capacité à donner, recevoir, communiquer...

COURS COLLECTIFS DE DO-IN
Mardi de 18h30 à 19h30
hors vacances scolaires
Salle polyvalente de Messimy sur Saône

Originaire du Japon, le Do In est un ensemble d'exercices composés de postures, d'étirements et d'auto-shiatsu, visant à réguler la bonne circulation de l'énergie dans l'ensemble du corps.
Accessible à tout âge, il favorise la respiration, la souplesse, la circulation, la digestion, le système nerveux, la détente et stimule le système immunitaire.

PREMIÈRE SÉANCE OFFERTE

RENSEIGNEMENTS INSCRIPTION
au 06 29 85 60 34 ou
ainzenshiatsu@gmail.com

Ain Zen Shiatsu

Le SHIATSU : massages japonais

Le shiatsu, discipline holistique manuelle issue du Japon, prévient et répare les dysfonctionnements organiques par un rééquilibrage énergétique. Il favorise la **détente** et la **relaxation** par un ensemble de pressions exercées le long des **méridiens**, ainsi que de mobilisations et étirements de l'ensemble du corps.

Les séances durent environ 1h, allongé confortablement sur un futon japonais, habillé dans une tenue souple et confortable. Grâce au bilan établi en début de séance, des pressions sont appliquées par les pouces ou les mains, dans le but de rééquilibrer et faire circuler l'énergie dans tout le corps.

Le petit dispensaire de shiatsu : venez à la découverte du shiatsu !

Le fonctionnement du dispensaire est très simple :

- je m'inscris à une séance de 30min en flashant le QR code ou au 06 29 85 60 34,
- je me présente à l'heure convenue à la salle de réunion située 19 rue du Presbytère à Messimy sur Saône, dans une tenue souple et confortable (pas de jean par exemple)
- Après un échange, je m'installe sur la table de massage et profite de **30 minutes GRATUITES de découverte du shiatsu !**

Les séances de découverte sont proposées une matinée par mois, aux dates suivantes : 27 janvier, 17 février, 09 mars, 13 avril, 04 mai et 17 juin.

LE PETIT DISPENSAIRE DU ZEN SHIATSU

Profitez d'un instant de détente et de bien-être par le shiatsu, rien que pour vous !
Ouvert à tous et gratuit

Message shiatsu de détente de 30 min sur table ou futon une fois par mois, dans la salle de réunion au 19 rue du Presbytère.

RESERVATION par sms au 06 29 85 60 34 ou sur le site en flashant le QR code

Ain Zen Shiatsu

Alors n'hésitez plus et rejoignez l'association Ain Zen Shiatsu !

Coralie Kuttler

LES CHANTEURS DU VAL DE MÂTRE



La Chorale "Les Chanteurs du Val de Mâtre" a repris ses répétitions le lundi 4 septembre 2023 avec ferveur, sous la Direction de son Chef de Chœur, professionnel, Chrys GUYOT-LONAIT.

Une répétition hebdomadaire a lieu tous les lundis de 18h00 à 19h30, à la Salle Polyvalente de Messimy sur Saône.

Cette nouvelle saison, nous avons accueilli 9 nouveaux choristes qui ont rejoint notre groupe. Un grand merci à tous pour votre travail et votre assiduité.

Nous recrutons toujours, il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre les lundis. Pour que vous puissiez vous faire une idée, vous avez la possibilité d'assister à une répétition, sans engagement. Nul besoin de connaître le solfège pour chanter.

Les interprétations à nos concerts sont diversifiées, variété française, chant traditionnel, classique, gospel etc.

Concert :

Notre concert annuel est prévu :

**le samedi 6 avril 2024 à 20h30
en l'Eglise de Messimy sur saône**

Vente de fleurs - Printemps 2024 :

Pour la 15ème année consécutive, la chorale organise une vente de fleurs et plançons sous la Halle à Messimy sur Saône :

le jeudi 2 mai 2024 de 15h à 19h

Comme habituellement, ces fleurs et plançons proviennent des Pousses de la Calonne à Guéreins.

Venez nombreux ! La Chorale "les chanteurs du Val de Mâtre" sera heureuse de vous accueillir et vous en remercie par avance.

Lors de notre vente de fleurs pour la Toussaint, la tombola a été gagnée par notre fromager "Les Brebis de Julien", présent sur notre marché hebdomadaire.



LES AMIS DE LA MÂTRE



Nous avons le plaisir de vous annoncer notre concours de belote coïncée qui aura lieu :

**le mardi 27 février 2024 après-midi
à la salle polyvalente.**

Inscription sur place à partir de 13h30 ou possibilité de s'inscrire avant par tel au : 06 42 88 67 58.

Pour mémoire, notre salle est limitée à 70 doublettes. Comme d'habitude, toutes les doublettes seront primées.

Prix de la doublette : 18.00 €

Nous espérons vous voir nombreux à cet après-midi de détente.

Pour info également : notre fête de la pêche se déroulera le samedi 29 juin 2024.

Le Bureau



CLASSE 4 & 9



Les membres du bureau tiennent à remercier tous les amicalistes ainsi que les Messimiens et Messimiennes ayant participé à nos derniers événements !

Notre vente **Beaujolais Nouveau** s'est déroulée sous la Halle de Messimy sur Saône le **jeudi 16 novembre 2023**, ainsi que la vente et dégustation d'**Huîtres** le **samedi 23 décembre** !

Prochain événement : **jeudi 14 mars 2024** : la classe organise la Saint Patrick sous la Halle du village durant le marché du jeudi après-midi !

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

Vous voulez nous rejoindre ? Si vous êtes né(e)s en 4 ou en 9, n'hésitez pas à nous contacter par mail :

classe4et9messimy@gmail.com

CLUB PHOTO ŒIL & LUMIÈRE



Les 11 et 12 novembre nous avons eu le plaisir de présenter notre traditionnelle exposition, moment fort de notre saison photographique.

Cette année outre les photographies des membres du club nous avons exposé "Instants de vie à Messimy" qui illustraient certains moments phares de la vie du village. Cet affichage a rencontré un grand succès parmi les nombreux visiteurs. Vous pouvez retrouver certains tirages exposés à la mairie et au salon de Karine.

Nous avons eu le plaisir de partager cette exposition avec de très belles réalisations de notre ami et mentor Paul Carrasco qui a généreusement offert un de ses tirages limités pour notre tombola. Tombola qui offrait aussi la possibilité de gagner 5 clichés à choisir parmi les photos exposées.

Nous espérons vous retrouver l'année prochaine aussi nombreux et enthousiastes.



LE SOU DES ÉCOLES



Et nous voilà repartis pour une nouvelle année scolaire !

Mais avant cela, le nouveau bureau doit se mettre en place, l'occasion de remercier Carole pour tout son investissement au sein du Sou des écoles, ainsi que Olivia. L'équipe a le plaisir d'accueillir Virginie et Florian, merci à eux d'être venus compléter notre bureau. L'équipe enseignante a pu ainsi nous présenter les différents projets envisagés pour cette année scolaire 2023/2024, afin de pouvoir établir le budget prévisionnel nécessaire pour financer ces différentes activités. Lors de la première réunion du sou nous établissons le programme de cette année et les différents événements que nous souhaitons organiser afin de récolter le plus de fonds possibles pour répondre au mieux aux demandes de l'école.

Nous avons commencé par une vente de biscuits Saint Michel afin de régaler toutes les papilles !

Nous avons accueilli nos petits et grands sorciers pour fêter Halloween sous la halle, autour d'un parcours de jeux divers.

En novembre nous nous sommes retrouvés sous un magnifique soleil pour arpenter les rues de Messimy sur Saône pour vendre le calendrier officiel de l'année 2023/2024.

Et pour clôturer ce premier trimestre, nous avons participé au marché de Noël du jeudi 7 décembre après midi, où les œuvres réalisées par nos chérubins en classe étaient en vente ! Les commandes de fromage, passées par notre partenariat avec la fromagerie Richard, ont pu être récupérées à ce moment là, et le père Noël avait même pu faire un détour pour participer à cet après-midi !

Merci à tous les parents qui nous aident dans l'organisation et à tous ceux qui répondent présents dans chacune de nos actions.

Nous repartons pour de nouvelles aventures en 2024, en commençant par un bal pour fêter la nouvelle année comme il se doit le **samedi 13 janvier**, l'occasion d'amortir les belles tenues de fin d'année !
À très bientôt.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



L'escape game "Corne bidouille" organisé pendant les vacances de la Toussaint a connu un vif succès puisque nous avons dû refuser des inscriptions. Pas d'inquiétude nous aurons certainement l'occasion de le reproduire !

Les enfants de 6 à 11 ans ont fait preuve de capacités de réflexion pour mener à bien l'enquête qui leur était proposée. Beaucoup de déguisements sur le thème sorcières, bien sûr !

Le Blabla tricot crochet a repris. Vous pouvez toujours y participer. Il aura lieu le jeudi 14 décembre à 18h30 à la bibliothèque. Débutants ou confirmés, n'hésitez pas à venir tester vos talents. Si vous êtes intéressé, contactez nous, nous vous donnerons les dates de la prochaine séance de janvier.

L'atelier de Noël est prévu le samedi 16 décembre de 14h30 à 16h30 sur inscriptions, nous ne manquerons pas d'en informer nos adhérents très bientôt.

Nous avons pu acheter de nombreux mangas pour tous les âges, cette forme littéraire qui plaît tant au jeune public est un univers très riche à découvrir...

Notre partenariat avec l'école est toujours actif, depuis maintenant environ 16 ou 17 ans nous recevons les enfants de toutes les classes une fois par période. Un investissement important pour les bénévoles mais aussi de très bons moments partagés.

Elodie, la maîtresse des CE2 / CM1 nous fera le plaisir de venir exposer les œuvres réalisées par les enfants autour d'un projet littéraire qu'elle a mené auprès de ses élèves de CM1. Rendez-vous le mardi 16 janvier 2024 à 16h30.

Nous disposons dorénavant d'un stock de jeux de société que vous pouvez utiliser lors de nos permanences. N'hésitez pas à nous les demander.

Dernier point, nous recevons régulièrement maintenant les assistantes maternelles du relais (RAM).

Ces séances avec les tout petits se déroulent tous les deux mois le vendredi matin. Un temps d'animation convivial et ludique avec ce très jeune public et les "nounous" qui les accompagnent.

Voilà, les activités ne manquent pas, nous sommes une petite équipe mais nous tâchons de rester dynamique et de tenir notre place dans l'animation de la commune.

Anne Zabiolle pour l'équipe de la bibliothèque



CLUB DE L'AMITIÉ



Le Club de l'Amitié a repris ses activités récréatives le jeudi 7 septembre 2023.

Cette année, nous avons étoffé notre effectif et accueilli 4 nouveaux membres et nous serons ravis de vous compter parmi nous si vous êtes passionnés de jeux de cartes (coinche, tarot, rami, ou autres ..).

Venez faire un essai un de ces jeudis à partir de 14h à la salle polyvalente où nous vous offrirons le petit goûter traditionnel..

Le bureau



CÔTÉ PRATIQUE

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

LE CAIN Marius ▶ 27 septembre
 AMANTE CHARNAY Roméo ▶ 1er octobre
 ELQIMA Amir ▶ 21 novembre
 DUMI Kléa ▶ 8 décembre
 DEIANA Massimo ▶ 21 décembre

MARIAGES :

SERRE Éric et VELAY Florence ▶ 28 novembre
 MERIC Ubeydullah et KARADUMAN Semagul ▶ 16 décembre

DÉCÈS :

BRUNIER Marc ▶ 21 septembre
 PERRAUD Suzanne ▶ 21 septembre
 FRÉCHET Marie Jeannine ▶ 07 novembre
 COULY Philippe ▶ 13 novembre

GROUPEMENT PAROISSIAL

Tél : 04 74 69 33 40

HAUTEUR D'EAU

Données transmises par Roger Grange en 2023

AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC	Total 2023
36,6 mm	29 mm	122 mm	80,5 mm	56 mm	638,7 mm

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage ▶ **UN LUNDI SUR DEUX semaines paires**
 Sauf le 1er mai, 25 décembre et le 1er janvier

DÉFIBRILLATEURS

Cour de la Mairie / salle polyvalente

ENGINS BRUYANTS

Autorisés :

Les jours ouvrables : 8h à 12h et 14h à 20h
 Les samedis : 8 h à 12h et 15h à 20h

Tapages nocturnes silence à partir de 22h00

BRÛLAGE DÉCHETS VERTS

Interdit toute l'année pour éviter les gaz à effet de serre et les pollutions. Possibilité de déposer des déchets verts à Bains gratuitement.

STATIONNEMENT GÊNANT

Attention de ne pas gêner la circulation des engins agricoles : tracteurs, moissonneuses batteuses, camions, pompiers, bennes à ordures ménagères...

Les voies publiques doivent rester dégagées de tout véhicule sinon des actions spécifiques devront être mises en place.

LE MARCHÉ sous la Halle

Les **JEUDIS** de 15h à 19h. **Interdiction de stationner sur l'emplacement du marché.**

AIDES À DOMICILE

- ADAPA 04 74 45 51 70
- ADMR 04 37 55 04 15

ÉCRIVAIN PUBLIC

Croix Rouge permanences Trévoux 04 74 00 46 15

CONSEILLER NUMÉRIQUE

À la mairie, les 4èmes vendredis du mois, 13h30 à 16h00.
 Sur le marché, tous les 1er jeudis du mois.

EN ROUTE POUR LE ZÉRO DÉCHET

LE JARDIN

Les déchets



Arrosage
2000 litres d'eau par an pour un jardin de 100m²



Déchets destinés à la déchetterie



Insecticides toxiques en plastique



Packs d'engrais

Les alternatives



Système de récupération d'eau de pluie



Composteur végétal



Solutions naturelles maison



Compost maison

Infographie : Planète Zéro Déchet/Piktochart

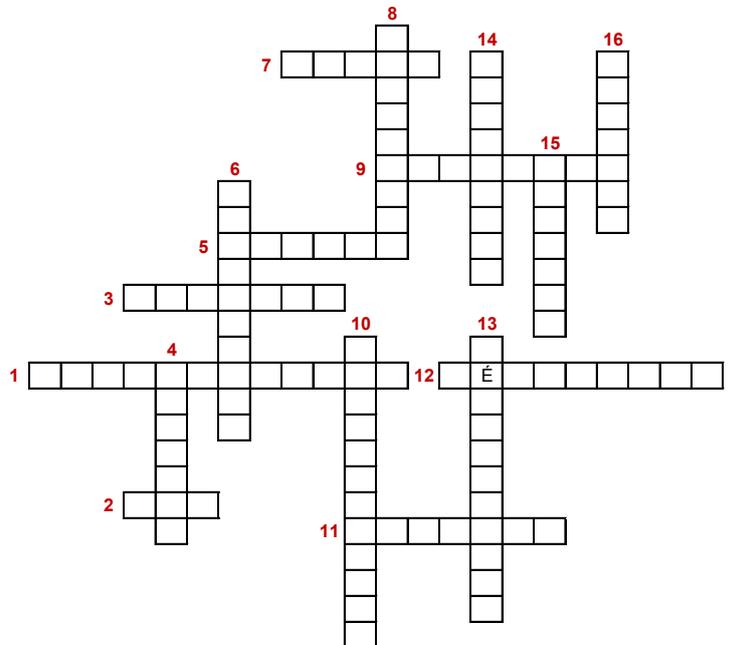
DIVERTISSEMENT

Dans ce numéro un peu de divertissement !

Reportez le mot correspondant à la définition.

Vous trouverez les réponses dans l'info village N° 132 du mois de septembre.

Pour vous aider, une lettre est déjà en place.



- | | |
|--|--|
| <p>1 La fête a eu lieu en juillet</p> <p>2 Éclairage public</p> <p>3 Mois rose</p> <p>4 La foudre est tombé dessus</p> <p>5 Sous la halle tous les jeudis</p> <p>6 En face du cimetière</p> <p>7 Il s'est abattu à Messimy au mois de juin</p> <p>8 Concerne les personnes de plus de 60 ans</p> | <p>9 Résultat de la réhabilitation</p> <p>10 Nouvelle réglementation à la Croix Bernard</p> <p>11 Une mise en conformité a été réalisée</p> <p>12 Ils étaient présents à la fête des associations</p> <p>13 Sortie faite par l'école fin mai</p> <p>14 Nouveau professionnel</p> <p>15 Ils font partie de l'école</p> <p>16 Elle a été changée à la mairie</p> |
|--|--|

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 SEPT. 2023

Présents : T. Michal - V. Gelas - F. Imbert - C. Beguet - B. Doucet-Bon - P. Brunel - JM. Gimaret - B. Sainclair - L. Wyncarczyk - B. Monel - M. Chaube

Excusés : N. Feltrin (pouvoir à T. Michal) - C. Feltrin (pouvoir à B. Sainclair) - F. Serrurier (pouvoir à V. Gelas) - S. Chartier

Absent :

Secrétaire de séance : L. Wyncarczyk

Le Conseil municipal :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 28 juillet 2023.
- **EST INFORMÉ** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations concernant :
 - la renonciation à exercer le droit de préemption urbain sur la transaction reçue et portant sur un immeuble bâti sis 90 allée des Pervenches.
- **DÉCIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité :
 - de renouveler la ligne de trésorerie de 100 000 €,
 - de valider l'avant-projet définitif (APD) pour l'extension et la rénovation thermique de l'école,
 - d'approuver le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 765 000 € HT,
 - d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant fixant le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre au regard du coût prévisionnel des travaux et tous documents d'y rapportant.
- **DÉCIDE** d'apporter aucune modification aux impositions 2024 au titre des dégrèvements et exonérations.
- **APPROUVE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, la décision modificative N° 1 au budget communal comme suit :

Fonctionnement

Dépenses :

Chapitre 011 Charges à caractère générale

- article 611 Contrats de prestations de services (+ 410 €)
- article 615221 Entretien, réparations bâtiments publics (+ 25 457 €)
- article 615232 Entretien réparations réseaux (+ 4 471 €)
- article 61558 Entretien autres biens mobiliers (+ 3 089 €)
- article 637 Autres impôts, taxes (autres organismes) (+1 461 €)

Chapitre 014 Atténuation de produits

- article 61558 Entretien autres biens mobiliers (+ 1 213 €)
- article 739118 Autres versements et restitutions sur contributions

Chapitre 023 Virement à la section d'investissement (+ 12 574 €) -

Total : + 23 527 €

Recettes :

Chapitre 70 Produits de services

- article 70311 Concessions dans les cimetières (+ 720 €)

Chapitre 74 Dotations et participations

- article 741121 Dotation solidarité rurale des communes (+ 3 513 €)

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante

- article 7588 Autres produits divers gestion courante (+ 19 294 €)

Investissement

Dépenses :

Opération n° 202301 « Plantations haies »

- article 231 Immobilisations corporelles en cours (+ 8 918 €)

Total : + 8 918 €

Recettes :

Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement (- 12 574 €)

Opération n° 226 « Réfection chaussée de voirie »

- article 13251 Groupement Fiscalité Propre de rattachement (+ 15 000 €)

Opération n° 202301 « Plantations haies »

- article 1323 Départements (+ 6492 €)

Total : + 8 918 €

- **ACCEPTÉ**, après votes à mains levées, à l'unanimité, la subvention de 15 000 € maximum accordée dans le cadre du fonds de concours d'investissement destiné à soutenir mes projets de toutes les communes membres mis en place par la Communauté de Communes Val de Saône Centre, pour les travaux de voirie 2023.
- **DÉCIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité :
 - d'approuver la convention à intervenir entre le Département de l'Ain et la Commune de Messimy-sur-Saône relative à la sécurisation de la route de Saint-Trivier RD 75a,
 - d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.
- **ENTEND** le bilan de la rentrée scolaire.
- **ENTEND** le compte-rendu des commissions communales relatives à l'Urbanisme des 31 juillet, 14 et 28 août 2023 ; à la Communication / Culture / Animation / Jeunes / Sport du 31 août 2023 ; aux Finances du 05 septembre 2023 et à l'Environnement / Agriculture du 07 septembre 2023.
- **ENTEND** le compte rendu des réunions de la communauté de communes et des syndicats intercommunaux.

SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2023

Présents : T. Michal - V. Gelas - F. Imbert - C. Beguet - N. Feltrin - B. Doucet-Bon - P. Brunel - JM. Gimaret - C. Feltrin - B. Sainclair - F. Serrurier - L. Wyncarczyk - B. Monel - M. Chaube

Excusés :

Absent : S. Tricaud

Secrétaire de séance : F. Serrurier

Le Conseil municipal :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 28 juillet 2023.
- **EST INFORMÉ** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations concernant :

- la renonciation à exercer le droit de préemption urbain sur les trois transactions reçues et portant sur des immeubles bâtis sis 8 chemin du Gué, 710 RD 933 et 34 chemin de la Lie
 - le choix de la société CBI de Guéreins (Ain) pour la fourniture d'une cisaille (massicot) DAHLE 867 format A3 à l'école, avec un montant de 531 € HT (637,20 € TTC),
 - le choix de la société SOMEFI d'Arnas (Rhône) pour la fourniture d'une autolaveuse Karcher à brosse circulaire 380 MM à la salle polyvalente, avec un montant de 2 940 € HT (3 528 € TTC),
 - le choix de la société DUFERCO MOREL Quincail-lerie de Belleville (Rhône) pour l'acquisition d'une ponceuse électrique METABO, avec un montant de 179 € HT (214,80 € TTC),
 - le choix de la SARL ALPHA SOL CONCEPT de Limas (Rhône) pour la réalisation d'études géotech-nique G2 PRO dans le cadre de l'extension de l'école, avec un montant d'honoraires de 2 400 € HT (2 880 € TTC),
 - le choix de l'UGAP pour l'acquisition de trois bancs sans dossier de taille 2 pour le périscolaire, avec un montant total de 186,57 € HT (223,88 € TTC)
 - la location du nouveau logement T3 sis allée du Presbytère à Monsieur Grégory MECHAIN, à com-pter du 19 septembre 2023, avec un loyer de 580 € par mois.
 - **DÉCIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité :
 - de fixer, à l'unanimité, le tarif de la location de la salle polyvalente à 130 € pour les associations de la commune (à compter de la deuxième location), à 320 € pour les habitants de la commune et à 520 € pour les particuliers et associations extérieurs ; de maintenir les tarifs en vigueur pour la location à la journée (du lundi au vendredi de 09 h à 09 h) et de fixer le tarif horaire pour les activités sportives par association extérieure à 6 € à compter du 1^{er} sep-tembre 2024,
 - de maintenir, à l'unanimité, le tarif de la location de la Halle pour les vins d'honneur lors d'une cérémo-nie sur la commune et de fixer à 30 € le tarif pour l'éclairage nocturne des jeux de boules,
 - de porter, à l'unanimité, les tarifs de locations des tables, bancs et chaises à 3,50 € pour les tables, à 2 € pour les bancs et de le maintenir pour les chaises,
 - d'augmenter, à l'unanimité, de 0,40 € les tarifs du camping à la journée (campeur adulte, emplace-ment, véhicule et électricité) et de 0,20 € pour les enfants de moins de 7 ans ; de porter le tarif hiver-nage pour le garage mort à 130 € et de fixer les forfaits à 750 € pour la saison, à 260 € pour le mois et à 80 € pour la semaine
 - de procéder, à l'unanimité, à une augmentation de 5 € (2 m²) et 10 € (4 m²) pour les concessions trente-naires, de 5 € (2 m²) et 10 € (4 m²) pour les conces-sions cinquantenaires au cimetière et de porter les tarifs du columbarium à 460 € pour 15 ans, 920 € pour 30 ans et 90 € pour le jardin du souvenir,
 - de maintenir, à l'unanimité, le montant des cotisa-tions à la bibliothèque à 10 € pour les habitants et 12 € pour les personnes extérieures et d'accorder la gratuité aux bénévoles de la bibliothèque,
 - pour l'occupation du domaine public :
 - . de maintenir, à l'unanimité, le montant des rede-vances pour les terrasses, les cirques, les taxis, les commerces ambulants sans électricité et le garage GELAS,
 - . de fixer, à l'unanimité, le montant de la redevance annuelle pour les commerçants ambulants avec électricité à 100 € à partir du 1^{er} janvier 2024,
 - de maintenir, par 13 voix pour et 1 abstention, le tarif des droits de place du marché à 0,10 € du mètre linéaire et d'instaurer un forfait électrique par jour de présence à 0,50 € pour branchement ba-lance et terminal de paiement et à 2 € pour les ca-mions avec compresseur (frigo, four, ...).
 - **DÉCIDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité,
 - de créer l'opération n° 202302 « Aménagement et revitalisation du cœur de village » au budget 2023
 - d'approuver la décision modificative n° 2 au budget communal 2023, ci-après :
- Dépenses**
- Fonctionnement :
- Chapitre 011 Charges à caractère général
 - . Article 615231 Entretien et réparation de voirie (+ 1 886 €)
- Investissement :
- Opération n° 226 "Réfection chaussées voirie"
 - . Article 231 Immobilisations corporelles en cours (- 1 886 €)
 - Chapitre 040 – Opération d'ordre transfert entre sections
 - . Article 2803 Amortissements des frais d'études (+ 1 886 €)
 - Chapitre 041 – Opérations patrimoniales
 - . Article 231 Immobilisations corporelles en cours (+ 9 210 €)
- Recettes**
- Fonctionnement :
- Chapitre 042 - Opération d'ordre transfert entre sections
 - . Article 781 Reprises sur amortissements (+ 1 886 €)
- Investissement :
- Chapitre 041 Opérations patrimoniales
 - . Article 203 Frais d'études (+ 9 210 €)
- **DÉCIDE**, après vote à mains levées :
 - de dénommer, à l'unanimité, la voie privée ouverte à la circulation desservant le nouveau logement
 - de choisir, par 11 voix contre 2, le nom d'Impasse de la Halle pour cette voie.
- **ACCORDE**, après vote à mains levées, à l'unanimité, une remise de location de 15 jours pour le nouvel appartement T3.
- **APPROUVE**, après vote à mains levées, à l'unani-mité, la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de travaux d'eaux pluviales « Le Bourg » à Messimy-sur-Saône conclue entre la Com-munauté de Communes Val de Saône Centre et la commune de Messimy-sur-Saône, et autorise Mon-sieur le Maire ou le 1^{er} adjoint à signer ladite conven-tion.
- **PREND CONNAISSANCE** du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement (collectif et non-collectif) de l'année 2022.

- **ENTEND** le compte-rendu des commissions communales relatives à l'Environnement / Agriculture du 19 octobre 2023 ; à l'Urbanisme du 23 octobre 2023 et aux Bâtiments communaux / Voirie / Réseaux du 26 octobre 2023.
- **ENTEND** le compte-rendu des réunions de la communauté de communes et des syndicats intercommunaux.

SÉANCE DU 15 DÉC. 2023

Présents : T. Michal - V. Gelas - F. Imbert - C. Beguet - B. Doucet-Bon - P. Brunel - JM. Gimaret - C. Feltrin - B. Sainclair - L. Wynarczyk - B. Monel - M. Chaube
Excusés : F. Serrurier (pouvoir à V. Gelas) - S. Tricaud (pouvoir à T. Michal)

Absent :

Secrétaire de séance : P. Brunel

Le Conseil municipal :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 17 novembre 2023.
- **EST INFORMÉ** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations concernant :
 - le choix de la SCOP SARL Menuiserie SANDRON de Chaleins (Ain) pour les travaux de menuiseries dans le commerce Epicerie / Bar / Restaurant, avec un montant de 2 577,50 € HT (3 093 € TTC),
 - le choix de SAFEGE Consulting – Agence de Lyon pour la mission complète de maîtrise d'œuvre (AVP/ PRO, ACT, VISA, DET et AOR) pour la tranche eaux pluviales dans le cadre de la mise en séparatif des réseaux du Bourg, avec un montant de 2 500 € HT (3 000 € TTC),

- la signature du nouveau contrat VILLASSUR 4, proposé par Groupama Rhône-Alpes-Auvergne avec une cotisation annuelle au 1^{er} janvier 2024 de 11 661,21 € TTC,
- le marché de maîtrise d'œuvre relatif à l'aménagement et à la revitalisation du cœur de village, après négociation, il a été retenu AINTEGRA SAONE BEAUJOLAIS de Villefranche-sur-Saône, avec un montant de 38 111 € HT (45 738 € TTC).

- **AUTORISE**, après vote à mains levées et à l'unanimité, à engager la procédure de passation du marché public et de recourir à la procédure adaptée dans le cadre du projet d'extension et de rénovation thermique de l'école.
- **RETENIR**, après vote à mains levées et à l'unanimité, l'organisation d'une réunion publique dans le cadre de la concertation du public pour définir les zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables.
- **ACTE** le compte-rendu du Conseil d'Ecole du 13 novembre 2023.
ENTEND le compte-rendu des commissions communales relatives à l'Urbanisme des 20 novembre et 04 décembre 2023 ; à la Communication / Culture / Animation / Jeunes / Sport du 26 novembre 2023 ; au Personnel communal du 05 décembre 2023 ; au Comité consultatif d'action sociale du 06 décembre 2023 et aux Finances du 07 décembre 2023.
- **ENTEND** le compte rendu des réunions de la communauté de communes et des syndicats intercommunaux.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL À 20h

Vendredi 26 janvier, vendredi 23 février, vendredi 15 mars, vendredi 12 avril 2024

Les réunions du Conseil Municipal sont publiques

DERNIÈRE MINUTE

À VOS AGENDAS :

- **Marché** : tous les jeudis de 15h à 19h, sous la Halle
Merci de ne pas stationner sur l'emplacement du marché
- **Réunion** travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement avec les habitants du village, jeudi 1er février 19h
- **Blabla jeux**, Demain Messimy, vendredi 9 février 19h, Tisanerie
- **Réunion publique ZAEn** : définir les zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables, vendredi 16 février,
- **Stage obéissance**, Club Canin des Dombes, du mercredi 14 au dimanche 18 février,
- **Concours de coinche**, Les amis de la Mâtre, mardi 27 février 12h - 20h, Salle polyvalente
- **Repas CCAS**, dimanche 3 mars, salle polyvalente,
- **Blabla jeux**, Demain Messimy, vendredi 8 mars, 19h, Tisanerie
- **Nettoyage de bords de Saône et chemins de la commune**, samedi 9 mars à partir de 9h
- **Loto**, Le sou de écoles, dimanche 10 mars après-midi, salle polyvalente
- **Animation Saint Patrick**, Classes 4 & 9, jeudi 14 mars, halle
- **Commémoration**, mardi 19 mars, Halle
- **Fête des Conscrits**, Classes 4 et 9 22, 23, 24 mars
- **Concert**, Les chanteurs du Val de Mâtre, samedi 6 avril, église
- **Vide dressing et troc aux plantes**, Demain Messimy, samedi 6 avril, Halle
- **Chasse aux oeufs**, Le sou des écoles, dimanche 7 avril, stade
- **Concours de pétanque**, KS Passion Auto, samedi 13 avril, halle
- **Concours d'agility**, Club Canins des Dombes, dimanche 21 avril,
- **Vente de fleurs**, Les chanteurs du Val de Mâtre, jeudi 2 mai, Halle
- **Concours de pétanque**, Le sou des écoles, samedi 4 mai, Halle
- **Stage moniteur**, Club canin des Dombes, samedi 4 mai
- **Paëlla**, Classes 3 & 8, samedi 25 mai, halle

MARS 2024

MESSIMY SUR SAÔNE

NETTOYONS NOTRE VILLAGE

9H30
12H

PLACE
de la
MAIRIE



SAMEDI
9
MARS


MESSIMY
SUR SAÔNE

En cas
de pluie,
la date
sera reportée
au samedi
16 mars.